

**L'hon. M. Drew:** Peut-être devrez-vous rester plus longtemps que vous le croyez.

**M. Harkness:** Le député de Rosthern s'inquiétait tout comme celui de Cap-Breton-Sud. Il a donné à entendre que si nous n'adoptons pas la mesure, l'état d'urgence est si effroyable que toute l'économie du pays pourrait s'affaïsser. Laissez-moi poursuivre la citation:

La loi prendrait fin le 31 juillet 1956. Cette date n'a aucun sens particulier. Tout au plus veut-on indiquer par là que les pouvoirs prévus par le bill sont d'une nature spéciale et non permanente.

**Le très hon. M. Howe:** Le député a dit qu'il donnerait lecture de tout l'alinéa.

**M. Harkness:** Je le lirai tout entier, si vous le désirez.

Eu égard à la situation actuelle et au programme dont nous a fait part le ministre de la Défense nationale (M. Claxton), une période de cinq ans semble constituer une durée minimum convenable. Le bill prévoit encore l'abrogation de la loi sur les matières essentielles à la défense et la suspension de la loi sur les approvisionnements de défense tant que s'appliquera la loi concernant le ministère de la Production de défense.

Le ministre est-il convaincu que tout s'y trouve?

**Le très hon. M. Howe:** Oui, on le lit pour la dixième fois.

**M. Harkness:** Puisque le ministre admet que rien n'en a été retranché, je consacrerai toute mon attention à ce qui suit: "Certains des pouvoirs prévus dans le bill à l'étude sont des pouvoirs spéciaux qui ne devraient pas avoir un caractère permanent." Le ministre l'a dit en 1951. Ni lui ni personne d'autre n'a dit en 1955 que cette déclaration était inexacte et inapplicable maintenant. Ce qui était vrai en 1951 l'est encore plus en 1955.

Certains de ces pouvoirs ont un caractère exceptionnel et ne devraient pas être permanents. Et pourtant c'est là l'objet du bill. En 1951, le ministre consentait à en limiter la durée. J'aimerais savoir pourquoi il s'oppose maintenant à une telle limite? Qu'est-ce qui l'a fait changer d'avis? La situation est-elle aujourd'hui plus grave qu'en 1951?

**Le très hon. M. Howe:** Certes, elle l'est.

**M. Harkness:** Le ministre est bien le premier à le dire et c'est la première fois que je l'entends déclarer que la situation est aujourd'hui plus grave qu'en 1951.

**Le très hon. M. Howe:** Les pays communistes n'avaient pas de bombe à hydrogène, en 1951.

**M. Harkness:** Non, il n'y avait aucune bombe à hydrogène. J'aborderai le sujet. Le ministre est certes le premier à le dire et c'est la première fois que j'entends dire que

la situation est aujourd'hui plus grave qu'en 1951.

**Le très hon. M. Howe:** Qu'en pense l'honorable député?

**M. Harkness:** Le premier ministre n'a pas dit cela et je doute fort qu'il le dise. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ne l'a pas dit non plus, ni le ministre de la Défense nationale.

**Le très hon. M. Howe:** Je pense que la plupart des gens lisent les journaux.

**L'hon. M. Drew:** Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a dit tout le contraire.

**M. Harkness:** Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a certes fait de son mieux...

**Le très hon. M. Howe:** Il est ridicule de prétendre que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a dit que la situation n'est pas aussi grave qu'en 1951.

**L'hon. M. Drew:** C'est possible, mais il faudrait le dire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

**M. Harkness:** Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a fait de son mieux pour donner à la Chambre et au pays l'impression que la situation s'est considérablement améliorée par rapport à ce qu'elle était il y a un an, deux ans, trois ans, quatre ans.

Le ministre ayant soulevé ce point, voyons brièvement quelle était la situation en 1951, pour la comparer à ce qu'elle est aujourd'hui. En 1951, la guerre de Corée n'était pas finie et on redoutait beaucoup le déclenchement d'une troisième guerre mondiale. Non pas en raison de la guerre de Corée, mais parce que nous croyions qu'un troisième conflit était inévitable, le Canada se donnait un nouveau programme de défense et il commençait à le réaliser. Telle était la situation en 1951. C'est à ce moment-là que débuta la grande expansion dans le domaine de la défense. La situation mondiale paraissait extrêmement incertaine, extrêmement dangereuse. Nous avons mis en marche à ce moment-là une grande activité dans le domaine de la défense passive et tout le reste.

Quelle est la situation à l'heure actuelle? Il n'y a pas de guerre en cours. Les chefs mondiaux sont unanimes à affirmer qu'ils espèrent en un relâchement de la tension mondiale, même notre propre secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Bref, la situation est plus encourageante à tous points de vue, sauf un. Tout d'abord, les Russes possèdent des avions de bombardement plus puissants et plus rapides; ils ont de plus fortes réserves d'armes atomiques et ils possèdent